

LE MAG #7

BOIS-GUILLAUME



URBANISME

Une ville qui s'aménage

Dossier spécial pages 4 → 7

Bimestriel
Informations municipales

Mai - Juin 2021

LE MOT DU MAIRE



Cher.e.s Bois-Guillumai.s.e.s,

Je vous espère en forme, en ces temps qui annoncent une certaine liberté retrouvée.

Cela fait un an que j'ai le plaisir d'être votre Maire. Je considère cette fonction avec humilité, et je travaille au quotidien avec rigueur et sincérité pour améliorer notre Ville.

Après un an, il me semblait intéressant de vous faire un point d'étape sur notre action en matière d'urbanisme, qui est un sujet au cœur de nos engagements et au centre de vos attentes. Vous trouverez ainsi un dossier spécial dans ce magazine, qui a, je crois, le mérite de la transparence et de la clarté.

En juin 2020, nous avons été élus en défendant une ligne claire en matière d'urbanisme :

→ préserver les espaces naturels de toute construction

→ défendre une vraie ambition architecturale

→ imposer une ambition énergétique et environnementale aux projets immobiliers

La tâche est d'ampleur : accompagner la mutation urbaine de Bois-Guillaume en préservant notre cadre de vie et en défendant un aménagement d'ensemble cohérent. Il nous faut aussi penser les nouveaux besoins des femmes et des hommes qui vivent et travaillent en Ville, notamment à l'heure où le changement climatique impose que nous nous adaptions. Il nous faut penser et imaginer la Ville de demain.

Cela suppose de ne pas céder aux seules logiques des opérateurs immobiliers. Avec l'élu en charge de l'urbanisme, Michel Philippe, et les services, nous donnons notre maximum face aux sollicitations très nombreuses des porteurs de projets. Nous tenons notre ligne et la tendance observée ces dernières années s'inverse. Nous reprenons la main dans les échanges, et dans les négociations. Certes, les relations avec certains promoteurs peuvent être compliquées car il faut pouvoir trouver un point d'équilibre entre leurs objectifs et notre intérêt communal. Le droit n'est d'ailleurs pas toujours de notre côté et nous ne gagnerons pas à chaque fois. Mais nous prenons nos responsabilités et nous nous retrouvons les manches.

Depuis un an, ce volontarisme a trouvé une traduction concrète dans la mise

en place de nombreux outils. Nous avons préservé 3,5 hectares de terrain de toute future construction pour y installer une ferme maraîchère, dès novembre 2021. Nous avons lancé l'aménagement de notre futur cœur de Ville, dont les premiers travaux démarrent cet été. Nous avons commencé la végétalisation des cours d'écoles. Nous avons instauré un permis de végétaliser et un permis de démolir. Nous avons installé une convention citoyenne, composée d'habitants Bois-Guillumais qui œuvrent depuis plusieurs semaines à la rédaction d'une charte de l'urbanisme. Nous mettons en place une étude de territoire qui nous permettra de définir une vision de Bois-Guillaume à horizon 2050 à laquelle vous serez associés.

Bref, nous nous donnons de l'ambition. L'ambition de penser notre Ville, de penser son aménagement, de ne pas nous limiter à la construire. Nous faisons tout cela pour que nous prenions du plaisir à vivre à Bois-Guillaume aujourd'hui et demain, et à y vivre ensemble.

Nous aurons l'occasion d'évoquer bientôt ces enjeux de vives voix. D'ici là, je vous souhaite un excellent été. Profitez-en bien.

Chaleureusement.

Théo PEREZ,
Maire

SOMMAIRE

2

Le mot du maire

4

Dossier urbanisme

9

Culture & sports

3

Économie & solidarités

8

L'actu dans ma ville

12

Agenda

Les acteurs économiques s'associent

L'association des commerçants de Bois-Guillaume fait peau neuve et devient **EBG entreprendre** à Bois-Guillaume ! C'est Valérie Leprêtre qui reprend sa tête avec l'idée d'étendre l'adhésion à un plus grand nombre.

Artisans, commerçants, professions libérales, indépendants... chaque entrepreneur est le bienvenu. L'objectif est d'offrir une plus grande visibilité même à ceux qui n'ont pas pignon sur rue et de fédérer les acteurs économiques pour renforcer les synergies. Bientôt, en partenariat avec les étudiants du lycée Flaubert, un nouveau site verra le jour ainsi que de nombreuses actus sur les réseaux.



Soutenons nos commerçants

La crise sanitaire ayant fortement impacté nos commerces de proximité, soyons tous solidaires et consommons local ! Découvrez sur le site de la ville et les réseaux sociaux la vidéo des commerçants bois-guillumais qui vous accueillent.



Des tulipes en cadeau

A l'occasion de l'opération *Tulipes contre le cancer* qui a eu lieu le 7 mai, le maire Théo Perez a offert des fleurs à toutes les personnes de la résidence La Fontaine.

Cette initiative financée par le CCAS et initiée par le Lions club a pour but de recueillir des fonds destinés à la lutte contre le cancer.



Logements vacants à la résidence La Fontaine

Idéalement située au cœur de la ville et à proximité des commerces, des transports et des services, la résidence autonomie est un établissement médico-social visant le maintien de l'autonomie des personnes âgées en proposant une solution d'hébergement autonome et des services adaptés.

Comportant à la fois des logements individuels et privatifs ainsi que des espaces communs dédiés à la vie collective, elle compte cinq logements libres actuellement.

✚ d'informations : ccas@ville-bois-guillaume.fr

EN BREF

Rêves d'enfants

Les assistantes maternelles de l'association Rêves d'enfants ont pu reprendre leurs rencontres matinales à la salle Schumann, dans le local qu'elles ont aménagé. Elles proposent des activités manuelles et motrices afin d'apporter aux enfants échanges et partages.

✚ d'informations :

Nathalie Vigé
06 61 12 33 06

Banque alimentaire



Grâce aux gestes de solidarité de chacun, la banque alimentaire a récolté 105 tonnes soit l'équivalent de **210 000 repas** en avril dernier.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cet élan de générosité !

Sophro'zen

Le cabinet de sophrologie Sophro'zen installé depuis le 14 mars dernier vous accueille pour des accompagnements personnalisés pour les enfants, les adolescents et les adultes afin qu'ils trouvent ou retrouvent confiance, ressources, apaisement, vitalité, énergie et bien d'autres capacités indispensables à la gestion d'un quotidien parfois complexe.

✚ d'informations :

www.cabinet-sophrozen.fr
07 56 97 10 23

Recyclons !

Retrouvez nos boxes à bouchons et à piles à l'entrée de la mairie et contribuez aux actions de développement durable avec votre commune.



La ville de demain

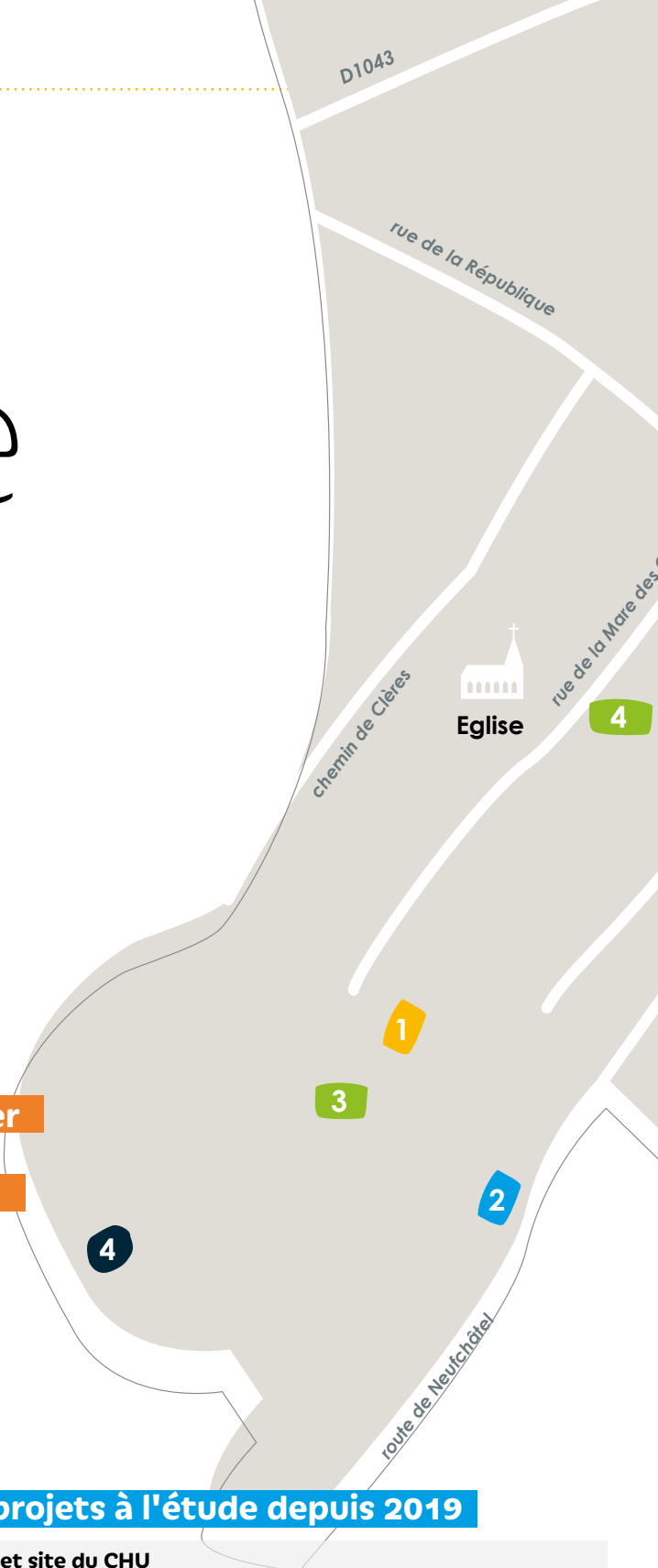
Retrouvez sur cette carte une année d'urbanisme à Bois-Guillaume.

Les projets qui ont commencé ou vont débuter avec un permis de construire délivré avant l'installation de la nouvelle équipe municipale

- ❶ **Villa Plénitude**
angle rue de la Haie / rue Narcisse Loqué
40 logements dont 12 sociaux
- ❷ **Villa Cassinii**
174 rue de la République / rue de la Haie
38 logements dont 12 sociaux + 3 cases commerciales
- ❸ **Les Terrasses du Hamel**
1891 rue de la Haie
23 logements dont 7 sociaux + 1 case commerciale
- ❹ **Les Reflets du Parc**
route de Neufchâtel (ancien centre de gestion)
96 logements dont 29 sociaux + 2 cases commerciales
- ❺ **Résidence Véliocasses**
3644 route de Neufchâtel
56 logements dont 18 sociaux
- ❻ **Résidence Équilibre**
angle rue de la République / route de Neufchâtel
44 logements dont 14 sociaux + cases commerciales
Recours en cours / travaux non débutés
- ❼ **376 Rue de la Prévotière**
28 logements sociaux
Recours en cours / travaux non débutés

Les projets à l'étude depuis 2019

- ❶ **Projet site du CHU**
angle route de Neufchâtel / avenue du Maréchal Juin
Opération mixte de logements (environ 300) et de commerces / services
- ❷ **Projet site de l'ancien supermarché Discount / Crédit Agricole**
route de Neufchâtel
Opération mixte de logements (environ 140) et de commerces
- ❸ **Projet Habitat76**
rue Herbeuse
Opération de 115 logements dont 65 sociaux
- ❹ **OAP Prévotière**
rue prévotière
Opération de logements (environ 90)





Le seul permis de construire délivré depuis 2020, en concertation avec les riverains

- ❶ **Projet rue Couronné**
(permis délivré le 11 mai 2021)
17 logements dont 5 sociaux

Les projets de la nouvelle municipalité

- ❶ **Ferme urbaine maraîchère**
sur des terrains de la ville
- ❷ **Aménagement du futur Cœur de ville** (dont la Maison de l'enfance)
- ❸ **Végétalisation des cours d'école** (1^{ère} année : Coty / Pompidou)
- ❹ **Rue de la Mare des Champs** :
→ aménagement paysager / parc urbain

Les projets immobiliers qui ont été refusés / abandonnés / empêchés par le Maire

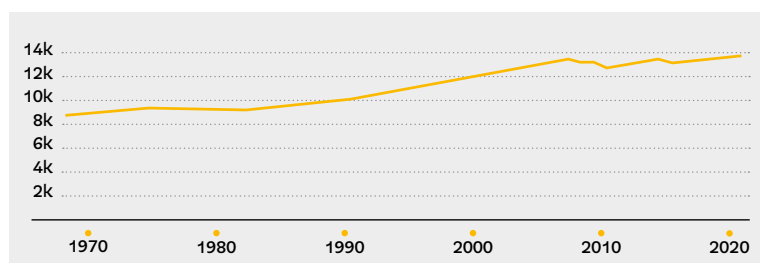
- ❶ **Projet MONCEAU** - 1058 rue de la Haie
12 maisons de ville
→ Projet abandonné et retiré par la Ville suite à de nombreux recours
- ❷ **Projet KAUFMAN** - 4134 route de Neufchâtel
34 logements refusés
→ Projet révisé en concertation avec les riverains, un PC de 29 logements déposé au mois de mai
- ❸ **Acquisition de l'ancienne Station TOTAL**
Route de Neufchâtel
→ Eviter la construction d'un nouvel immeuble d'une trentaine de logements
→ Volonté de la Ville d'aménager et de paysager cet espace pour apaiser cette section de la route de Neufchâtel
- ❹ **Parcelle Ville** - Rue Roger Gobbé
→ Projet d'une quinzaine de logements sociaux engagé par la précédente municipalité
→ Large mobilisation des riverains sur ce site
→ La nouvelle municipalité abandonne le projet afin de réfléchir à un aménagement paysager / square urbain
- ❺ **Projet BG3** - 4100 route de Neufchâtel
→ Le promoteur abandonne le projet suite à diverses réunions en Mairie
- ❻ **Projet MONTAINE** - 77 Route de Darnétal
→ Le promoteur souhaitait démolir la longère pour construire un immeuble d'une vingtaine de logements
→ Il semblerait que des restaurateurs soient intéressés pour reprendre la bâtisse initiale afin d'y ouvrir un restaurant

Bois-Guillaume, une ville attractive

Forte de son emplacement géographique au cœur de la Métropole, jouissant de multiples atouts entre dynamisme citoyen et qualité de vie d'une commune rurale, la ville attire de plus en plus d'habitants.

Quelques chiffres

Population totale			
1968	8 782	2009	13 258
1975	9 590	2010	12 903
1982	9 323	2012	13 260
1990	10 159	2013	13 472
1999	11 968	2014	13 524
2007	13 466	2015	13 255
2008	13 326	2017	13 796



Qu'est-ce qu'un Contrat de Mixité Sociale (CMS) ?

Dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), l'État fixe aux communes une obligation d'atteindre un pourcentage de logements locatifs sociaux sur leur territoire. Pour les villes en situation de déficit, les préfets passent avec elles un Contrat de Mixité Sociale fixant les engagements à respecter.

Ce taux, pour Bois-Guillaume, s'élève à **20 %** et devrait en principe être atteint avant le **31 décembre 2025**.

Quels sont les risques si l'on ne respecte pas le CMS ?

Si les objectifs fixés par l'État ne sont pas atteints, des sanctions financières lourdes s'appliquent aux communes. C'est l'une des raisons pour lesquelles Bois-Guillaume doit s'engager à rattraper son retard en la matière.

Aujourd'hui, la ville est déficitaire puisque seuls 11 % des logements sont considérés comme sociaux sur les 20 % attendus.

A l'heure actuelle, la Ville doit donc s'acquitter d'une amende annuelle de 160 000 €.

Si la Ville ne montre pas un engagement à produire davantage de logements sociaux, l'État peut décider de

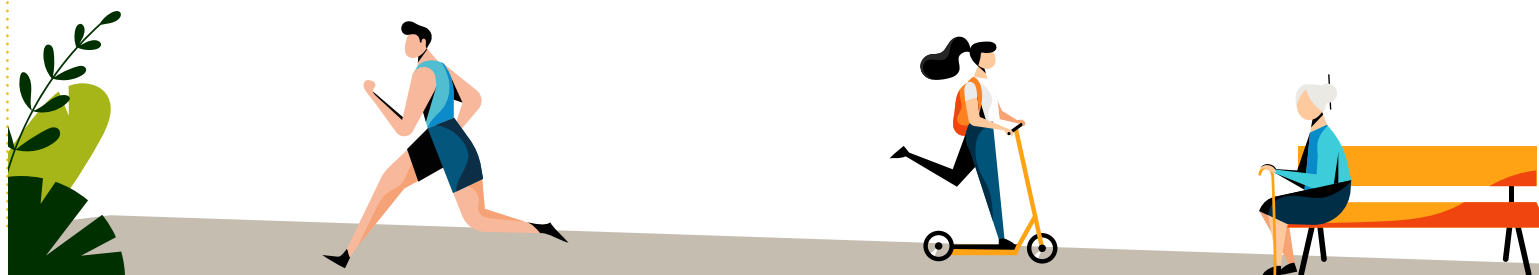
lancer une procédure de carence qui se traduirait par :

- Une amende annuelle qui peut être multipliée par 5, soit environ 800 000 €
- Une perte du droit de préemption au profit de l'État
- Une perte de l'instruction des autorisations d'urbanisme au profit de l'État
- La perte du contingent Ville ce qui signifie que la ville perdrait son **pouvoir d'attribution de logements sociaux** en faveur des Bois-Guillaumais

Aujourd'hui, Bois-Guillaume accueille 5950 résidences principales et 643 logements sociaux soit 11%.

En 2025, les projections du service urbanisme sont les suivantes : **757 logements sociaux supplémentaires** permettraient d'atteindre effectivement les 20 % exigés dans la mesure où le nombre de résidences principales continue lui aussi d'augmenter. Si le CMS est ainsi respecté, cela reviendrait à **voir la population croître d'environ 1/3 par rapport à ce qu'elle représente actuellement.**

Le développement de l'offre en nouveaux logements doit donc se faire **au bon rythme**, notamment eu égard à la qualité et au nombre des équipements municipaux permettant de satisfaire la demande des habitants. Si la municipalité entend montrer sa bonne volonté à l'État, persuadée qu'une population mixée socialement est un atout pour la ville, ces engagements à tenir à l'échéance 2025 ne semblent **ni crédibles, ni tenables.**



Aménager la ville de demain



Il faut certes satisfaire aux exigences légales mais cela ne peut se faire à n'importe quel prix. Aujourd'hui, très peu de Bois-Guillaumais primo accédants peuvent acheter dans leur commune natale alors que certains souhaiteraient y rester ou y revenir. Il y a donc une tension entre la volonté de préserver le cadre de vie et les demandes de logements grandissantes des Bois-Guillaumais et néo-Bois-Guillaumais.

Une ville pour tous

Aujourd'hui, environ 80 % de la population française sont éligibles au logement social. De plus en plus de ménages ont des difficultés à trouver sur la Métropole un logement adapté à un prix raisonnable.

La ville souhaite accueillir tous les parcours de vie et entend que les prix des logements puissent correspondre au budget des ménages.

Préservation du cadre de vie

La commune possède une architecture et un cadre de vie singuliers mêlant dynamisme et attractivité grâce à ses nombreux acteurs économiques. La commune jouit d'une qualité de vie enviable avec ses nombreuses sentes piétonnes, ses pistes cyclables et ses espaces verts.

C'est pourquoi l'offre en nouveaux logements ne doit pas se faire au détriment de l'identité de la ville, du patrimoine et du bien-vivre.

1 Une nouvelle méthodologie

Auparavant, les promoteurs déposaient leurs projets directement au service urbanisme sans que la concertation entre les promoteurs, la ville et les habitants soit suffisante.

La nouvelle municipalité a imposé une nouvelle méthode de travail aux opérateurs avant le dépôt et l'acceptation d'un projet :

- Les opérateurs doivent systématiquement se rapprocher de la ville au moment de la prospection foncière afin d'évoquer un projet naissant.
- Une concertation doit être réalisée par les opérateurs avec les riverains de l'opération, en présence des services de la ville.
- La prise en compte des remarques des habitants concertés avant tout dépôt de permis de construire est indispensable.

2 Sur quels principes

Pour encadrer l'aménagement de la commune, la municipalité se base sur trois principes essentiels.

- Pas d'artificialisation des zones naturelles et agricoles
- Exigence architecturale
- Performance énergétique

3 Des nouveaux outils

Le PLUI fixe le cadre réglementaire de constructibilité imposé à la ville et aux opérateurs mais cela ne signifie pas pour autant que la commune n'a pas la main pour aménager son territoire. Aussi, la nouvelle municipalité a donc développé de nouveaux outils :

- La création d'une **convention citoyenne** avec les habitants pour élaborer la **charte de l'urbanisme** qui sera signée par les opérateurs qui ainsi devront suivre les **préceptes édictés** par les Bois-Guillaumais.
- La mise en place du **permis de démolir** dans le but de sauvegarder le patrimoine architectural de la commune et les bâtis anciens de qualité.
- La mise en place du **permis de végétaliser** pour verdier et s'approprier l'espace public.
- L'instauration d'un **périmètre d'étude urbain** visant à identifier de manière réfléchie les secteurs où bâtir de manière ambitieuse se justifie. Il permet par ailleurs à la municipalité de pouvoir s'octroyer jusqu'à 2 ans de réflexion quand un projet est proposé dans une zone comprise dans le périmètre défini.
- L'utilisation à bon escient du **droit de préemption** en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie. Ce droit permet d'acquérir des parcelles initialement destinées à accueillir des projets immobiliers ne correspondant pas à la stratégie d'aménagement souhaitée par la municipalité.



En route pour le Pédibus

La première ligne du pédibus de Bois-Guillaume est ouverte ! Toujours dans l'idée de favoriser un mode de transport en commun familial, les élèves des Portes de la forêt et des Clairières peuvent désormais emprunter le pédibus.

Peut-être avez-vous aperçu de nouveaux panneaux en vous promenant dans les rues bois-guillennes ? Les enfants inscrits se rendent à l'école en suivant un trajet précis balisé par une signalétique adaptée qui matérialise les arrêts du Pédibus. A tour de rôle, des parents volontaires accompagnent à pied les jeunes le matin, depuis leur domicile jusqu'à l'école. Ce projet vertueux écologiquement permet aussi de tisser du lien entre les familles.

➔ d'informations sur le site de la ville



Protégeons les arbres remarquables !

Bois-Guillaume s'est dotée depuis quelques mois d'une plateforme de participation citoyenne. Habitant, travailleur ou tout simplement attaché à la commune, vous pouvez désormais prendre part aux projets de la commune.

La ville vous propose notamment de l'aider à répertorier ses arbres remarquables qui jouent un rôle essentiel dans le paysage urbain afin de les préserver. Tout un chacun peut signaler au service urbanisme via

la plate-forme de concertation les beaux arbres sur le domaine public ou privé. Ainsi recensé, ce patrimoine vert sera protégé de toute destruction dans le cadre de nouveaux projets de promotion immobilière notamment, évitant ainsi qu'une opération immobilière ne prévoie de raser un arbre remarquable.

Indiquez-nous les arbres auxquels vous tenez sur la plate-forme de participation citoyenne accessible depuis le site de la ville.

Fête de la ville

Nouveauté cette année : une fête de la ville s'organise à Bois-Guillaume !

Samedi 4 septembre de 10h à 20h sur l'esplanade de la mairie, venez échanger avec les différents responsables et bénévoles des associations. Cette journée sera en effet l'occasion d'**aller à la rencontre du riche tissu associatif de la ville** et pourquoi pas de découvrir une nouvelle passion.

Petits et grands pourront s'inscrire à la pratique d'une activité ou adhérer à une œuvre solidaire. La journée sera émaillée de temps d'animations et ponctuée par un concert en plein air. Si le cœur vous en dit, vous pourrez vous restaurer et partager un verre durant cet événement festif et convivial.

Cit'ergie

La ville est heureuse de s'engager dans la démarche Cit'ergie afin de se doter d'un cadre méthodologique pour construire et formaliser sa politique de transition écologique et énergétique.

d'adapter la ville aux enjeux du dérèglement climatique que chacun peut constater. Ainsi, Bois-Guillaume rejoindra les autres villes engagées dans cette démarche au niveau de la Métropole Rouen Normandie et devra remplir ses objectifs pour décrocher des labels, gages des progrès réalisés en la matière.

La transition énergétique est l'affaire de tous. Elle concerne aussi bien les citoyens, les entreprises, la municipalité et les différents services de la ville. En mai, des ateliers ont eu lieu avec les agents de la mairie. Chacun a pu dresser un bilan et être sensibilisé aux réflexes à adopter pour la mise en œuvre des projets futurs.

Régulièrement, un point d'étape sera rédigé afin de suivre l'évolution des démarches de la commune jusqu'à sa labélisation.

Lundi 17 mai a eu lieu la signature officielle entre la municipalité et l'ADEME (Agence de la transition écologique). Le principe est

Théo Pérez, maire et Éric Prud'homme, directeur régional délégué de l'Ademe



Bien consciente des difficultés rencontrées par les familles avec la précédente plateforme, la municipalité a fait le choix de changer de prestataire. **Un nouveau portail verra prochainement le jour** et permettra de gagner en facilité d'utilisation et en lisibilité.

Cet été, chaque parent recevra par e-mail un lien pour se créer un nouveau compte et ainsi inscrire ses enfants aux activités périscolaires et à la cantine.

Bravo à nos champions !



Licencié à l'USCBB Cyclisme de Bois-Guillaume, **Théo Daniel a remporté l'ACT 3**. Une **course de VTT** longue de 470 km que le Normand a bouclée en 36 h et 11 min, sans dormir !



Alexandra Saint-Pierre, licenciée de l'USCB Tennis de Table, est titrée double championne de France en double dame avec Flora Vautier et en simple dame avec seulement un seul set de perdu en finale sur toute la compétition.

Alexandra Saint-Pierre et Guillaume Marais, son entraîneur.

Semi-marathon / 10 km de BG

Les deux traditionnelles compétitions : le semi-marathon et le 10 km de Bois-Guillaume sont de retour le 17 octobre.

Cette manifestation rencontre chaque année un succès grandissant. Que ce soit le 10 km accessible à toutes et à tous, ou le 21 km qui reste la distance privilégiée des athlètes et un beau défi à réaliser, ce moment de sport et de convivialité vise à rassembler le plus grand nombre : athlètes aguerris ou non, jeunes et seniors.

Venez aussi encourager les équipes composées de joëlettes (fauteuils adaptés tout terrain) associant une personne handicapée à un « équipage » de 7 coureurs à pied.

Inscription via le site de la ville.

📍 d'infos :
service-sports@ville-bois-guillaume.fr



Pédalons pour eux

Du 17 au 28 juin, l'association, dont certains membres sont Bois-Guillaumais, organise un road trip sur la côte Atlantique à Vélo : 650 km pour « Lucioles » une association qui fournit du matériel pédagogique et ludique aux enfants gravement malades.

Si vous aussi vous souhaitez participer ou soutenir cette course, contactez Golic Sophie au 06 17 47 97 97 ou à association.pedalonspoureux@gmail.com

Culture pour tous

Afin de donner accès au plus grand nombre, et dans un objectif de diversification des publics, la ville a décidé de créer pour le **Festival Jazz in mars** un **nouveau tarif spécialement dédié aux jeunes de moins de 25 ans à 10 € le concert.**



La municipalité pourra également appliquer les tarifs différenciés selon l'événement et les typologies de spectateur pour favoriser l'accès à la culture.

Homère, avec tes descendants ça ne va pas le faire

Après la sortie de "Théopolis, cité perdue" qui a reçu le prix du polar de Forges-les-Eaux, la romancière bois-guillaumaise, Sophie Etienbled revient avec un cinquième roman qui imagine des personnages de contes, légendes ou fables parachutés dans le 3^{ème} millénaire.

Les Fourberies de Scapin

Pour la 4^e édition du festival Commedia Dell'Arte de Normandie, la ville accueille, mercredi 7 juillet à 20h sur l'esplanade de la mairie, le valet le plus célèbre du Répertoire dans **Les fourberies de Scapin**.



La pièce est présentée dans le cadre du festival Commedia Dell'Arte, organisé par La DL Compagnie et le Théâtre l'Almendra.

Tarifs :
10 € / 8 € pour les - 14 ans /
gratuit pour les - de 6 ans

📍 d'informations :
www.ville-bois-guillaume.fr

Chansons en Liberty

L'association **Crèches Liberty**, en partenariat avec l'école de musique intercommunale de **Bois-Guillaume** et son studio, a enregistré fin mai les professionnelles des crèches engagées dans ce beau projet, guidées par Agnès Chaumié, spécialiste de l'éveil musical et accompagnées par les musiciens de l'école.

Bientôt, l'association offrira à chaque famille l'album CD « Chansons en Liberty » qui sera l'occasion de partager des moments complices et de créer un pont musical entre les crèches et la maison.

Bravo pour cette belle initiative rendue possible grâce à la synergie d'associations bois-guillaumaises !



Professionnelles des crèches Liberty

Vos associations vous accueillent

Nouvel événement cette année : les associations en partenariat avec la ville de Bois-Guillaume ont organisé leurs portes ouvertes.

Du 9 au 13 juin, petits et grands ont pu assister à des démonstrations, découvrir les locaux, échanger avec les bénévoles, mais aussi s'inscrire pour la rentrée prochaine.

Quel plaisir de pouvoir planifier à nouveau nos activités associatives qui nous ont tant manqué !



BC en toute sécurité

Pour assurer la tranquillité des habitants, la commune développe un plan de prévention et de sécurité.

L'équipe actuelle de la Police Municipale se compose de 6 agents sous le commandement de M. Raymont. La ville vient d'engager un nouveau policier et un agent administratif est en cours de recrutement afin d'assurer un accueil quotidien.

Actuellement, l'équipe dispose de deux voitures, deux motos, deux VTT, un matériel favorisant la proximité avec les habitants. Les agents sont équipés de gilets pare-balles et la commune investit dans des caméras-piétons pour sécuriser leurs interventions. Le développement de la vidéo protection se poursuit. Aujourd'hui, 65 caméras sont déployées sur le territoire. Un radar mobile a également été acquis pour apaiser la circulation et faire preuve de

pédagogie auprès des automobilistes. Un travail est par ailleurs engagé avec la Métropole pour rédiger un nouveau plan de circulation en vue de sécuriser les déplacements.

L'été approchant, la police municipale souhaiterait vous soumettre quelques recommandations. N'hésitez pas à vous présenter au poste pour vous renseigner sur l'opération « tranquillité vacances ». N'oubliez pas de relever votre courrier et ne laissez pas d'objets de valeur visibles de l'extérieur. Ne communiquez pas sur les réseaux sociaux publics ou sur votre répondeur des informations indiquant votre absence.

Enfin, pour toute urgence, enregistrez dans votre téléphone le numéro suivant **06 15 11 27 55** pour contacter les équipes sur le terrain souvent bien plus réactives que le numéro national.



Chères Bois-Guillaumaises, Chers Bois-Guillaumais

Des incertitudes demeurent quant à la volonté de la municipalité d'avoir à cœur les intérêts de tous les Bois-Guillaumais.

Parler de mobilités douces, d'espaces apaisés et ne pas s'opposer à la traversée du Centre-Ville par les poids lourds paraît à tout le moins contradictoire.

Lutter contre la pollution atmosphérique, source de réels problèmes de santé, et se montrer favorable à la proposition Métropolitaine de faire partie d'une Zone à Faible Émission, cela interpelle. Surtout quand on sait que les Bois-Guillaumais qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leur véhicule seront pénalisés sans contrepartie. D'autres pistes mériteraient d'être explorées. Par exemple, les infrastructures vieillissantes et mal entretenues des voiries qui sont également parmi les causes de cette dégradation de la qualité de l'air.

Il se pourrait qu'une aire de grand passage pour les gens du voyage soit positionnée en limite de Bois-Guillaume, ce qui ne semble pas soucier le Maire et Conseiller Métropolitain. Comme il l'a déclaré lors du conseil municipal d'avril, l'aire n'étant pas située sur la commune, et lui-même n'ayant pas été directement informé, il s'en est tenu là. Qu'est-ce qui l'a empêché de se renseigner auprès de ses collègues maires et conseillers métropolitains ? La majorité municipale a-t-elle un avis sur le sujet ? Pour l'instant sur toutes ces questions nous n'avons pas de réponse.

Dans la perspective des vacances prochaines, nous vous souhaitons un très bel été.

Le Groupe Marie Guguin Bois-Guillaume et Vous
contact@marieguguin.fr

La crise sanitaire a imposé le retour en force de l'État protecteur. Elle révèle aussi l'indispensable action des collectivités locales. Celles-ci doivent « cultiver » la résilience à l'échelon de leur terroir dont elles connaissent les vulnérabilités, les ressources et les acteurs.

Naturels ou criminels, les fléaux modernes sont amplifiés par la complexité et l'éloignement de nos réseaux et de nos solidarités. Les élus de terrain doivent donc préparer la continuité des services publics indispensables: les déchets, l'eau, les transports, mais aussi l'action sociale ou les marchés.

Les communes doivent aussi repérer les personnes vulnérables, protéger les ressources locales, favoriser les circuits courts, sécuriser les services à la personne et par-dessus tout favoriser la multiplication des liens sociaux et des solidarités de proximité.

Tout cela doit être anticipé et organisé mais il n'est, évidemment, pas question d'engager les finances de la ville à la poursuite de tous les risques imaginables.

Citoyens, entreprises, associations, communes, métropoles, départements, régions, ministères agissent déjà en ce sens, mais sans coordination globale.

Je propose que nous recensons toutes ces initiatives pour vérifier qu'elles se complètent harmonieusement **à l'échelle de la commune**. Certaines villes de tailles diverses ont développé des outils d'analyse dont nous pourrions nous inspirer. Cette vue d'ensemble est indispensable pour tirer le meilleur parti de nos forces, identifier nos fragilités et nous préparer, tous ensemble, à ce que l'avenir ne soit peut-être pas un long fleuve tranquille.

Groupe « L'audace d'agir enfin pour Bois-Guillaume »
Philippe Couvreur

Ces tribunes libres ont été insérées telles qu'elles nous ont été communiquées.

OURS

Directeur de la publication : **Théo Perez**
Codirecteur de la publication : **Samuel Pierres**
Rédaction : **Maëva Nogueira**
Mise en page : **Julie Becquet**
Tirage : **7200 exemplaires**
Dépôt légal : **en cours**
Crédit photos : **Ville de Bois-Guillaume,**
Adobe stock
Impression : **Sodimpal**
Ville de Bois-Guillaume
Hôtel de Ville
31, place de la Libération,
76 230 Bois-Guillaume
02 35 12 24 40
www.ville-bois-guillaume.fr

*Ne manquez aucune actu,
suivez-nous !*

 @villeboisguillaume  @mairieboisguillaume
 @villeboisguillaume  @bg76230
 @Mairie de Bois-Guillaume



À noter !



AGENDA

ASSOCIATIONS

**11 au 13.06
et 18.06 au 20.06**
Atelier peinture et sculpture

Exposition des travaux des adhérents
Ven. 14h à 20h, sam. & dim. 10h à 20h
Chapelle du Carmel
Entrée libre
→ www.atelierpeinturesculpturebg.fr

VIE MUNICIPALE

12.06
Conseil municipal des jeunes

ASSOCIATIONS

18.06
Esplanade de la Mairie
19h30 - Les Cancans de Carlo Goldoni
par la Compagnie Le Qui-Vive
→ 06 62 67 00 93

ASSOCIATIONS

19.06
Esplanade de la Mairie
15h - Antigone de Jean Anouilh (extraits)
17h - L'île des esclaves de Marivaux
19h - Camino Real de Tennessee Williams
par la Compagnie Le Qui-Vive
→ 06 62 67 00 93

VIE MUNICIPALE

20 & 27.06
Élections départementales et régionales
elections@ville-bois-guillaume.fr
Liste des bureaux de votes sur ville-bois-guillaume.fr

VIE MUNICIPALE

29.06
Conseil municipal
19h – Retransmis en direct

ASSOCIATIONS

03 au 11.07
Exposition de peinture
d'Anne Damm et de Colette Bayeul
de 14h à 18h30, à la Chapelle du Carmel
→ colette.bayeul@gmail.com

THÉÂTRE

07.07
Les Fourberies de Scapin
dans le cadre du festival
intercommunal de Commedia Dell'Arte
20h - Esplanade de la mairie
→ www.ville-bois-guillaume.fr

ÉVÈNEMENTS

04.09
Fête de la ville
10h à 20h – esplanade de la mairie
→ www.ville-bois-guillaume.fr

MUSIQUE

11.09
**Concert de l'Orchestre de l'Opéra
Rouen Normandie**
20h – espace Guillaume le Conquérant
→ www.ville-bois-guillaume.fr

MUSIQUE

16.09
Cécile Chaminade, compositrice romantique
par Antoine Bouchot, dans le cadre des
journées du matrimoine
19h - espace Guillaume le Conquérant
→ www.ville-bois-guillaume.fr

THÉÂTRE

18.09
Munich 38
20h – espace Guillaume le Conquérant
→ www.ville-bois-guillaume.fr

ÉVÈNEMENTS

25.09 au 03.10
**Semaine du développement
durable " La Biodiversité "**
Programme détaillé à venir

SPORT

17.10
Semi-marathon / 10km / Joëlette
→ inscriptions auprès de :
service-sports@ville-bois-guillaume.fr